

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE  
SIÈGE SOCIAL : SHAWINIGAN  
COMTÉS DE LAVIOLETTE, MASKINONGÉ,  
PORTNEUF ET SAINT-MAURICE

À une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie, tenue le mardi 6 avril 1999 à 19 h 05, au centre administratif à Shawinigan, sont présents sous la présidence de monsieur Jean-Yves Laforest, les membres suivants :

Madame Nicole B.-Girard	Monsieur René Gélinas
Madame Danielle Bolduc	Monsieur Serge Lafontaine
Monsieur Mario Champagne	Madame Nicole Périgny
Madame France Désaulniers	Monsieur Grégoire Rompré
Monsieur Marc Dumont	Madame Diane Samson
Monsieur Réjean Gélinas	

AINSI QUE mesdames Louise Piché et Josiane Richard, commissaires représentantes du comité de parents.

Messieurs Maurice Poudrier et Claude Béland sont arrivés à 19 h 15 alors que mesdames Maryse V. Plante et Johanne Brousseau sont respectivement arrivées à 19 h 25 et 20 h 30. Monsieur le commissaire Réjean Gélinas a quitté à 22 h 00.

PARTICIPE à cette séance, le directeur général monsieur Jean Lavoie. Monsieur Jean-Pierre Hogue, directeur général adjoint, assiste à cette séance.

SONT AUSSI PRÉSENTS, les membres du personnel cadre suivant :

Me Serge Carpentier	Secrétaire général et directeur des Services de l'informatique
Monsieur Ghislain Drolet	Directeur des Services complémentaires
Monsieur Denis Émond	Directeur des Services des ressources humaines
Monsieur Christian Éthier	Directeur d'école au secondaire
Monsieur Claude Rousseau	Directeur des Services de l'enseignement
Monsieur Jean-Guy Trépanier	Directeur des Services des ressources matérielles
Monsieur Claude Vincent	Directeur des Services des ressources financières

Dans l'assistance la présence est constatée de madame Angèle Pépin et messieurs Raynald Gélinas et Benoît Beauchemin, enseignante et enseignants, et cinq élèves de l'école secondaire des Chutes. De même sont présents, madame Sylvie D. Simard, présidente du comité de parents ainsi que deux autres personnes. Monsieur Pierre Larose coordonnateur en adaptation scolaire s'est également présenté pendant la séance.

Ayant quorum, monsieur le président Jean-Yves Laforest ouvre la séance.

---

Président

Initialement, les membres du conseil des commissaires procèdent successivement à l'adoption de l'ordre du jour de la présente séance et d'un procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil des commissaires.

Adoption de  
l'ordre du jour

**RÉSOLUTION 468 0499** : Madame la commissaire Nicole Périgny PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document 0499-01 soit adopté en y ajoutant l'article suivant :

5.8 Dossier « Accès Scène ».

QUE les articles 5.4 et 6.2 soient reportés à l'ordre du jour d'une prochaine séance du conseil des commissaires;

QUE soit prévu un huis clos immédiatement avant l'article 12 de l'ordre du jour et que les articles 5.2 et 5.7 soient déplacés pour être considérés lors de ce huis clos.

Adopté unanimement

Adoption d'un  
procès-verbal

**RÉSOLUTION 469 0499** : Chaque membre présent du conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires tenue le 16 mars 1999 au moins six heures avant le début de la présente séance, madame la commissaire Diane Samson PROPOSE que le secrétaire général soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance ordinaire, inscrit sur le document 0499-02, soit adopté tel que rédigé.

Adopté unanimement

Considération est après faite par les commissaires d'un résumé de correspondance.

Messieurs Claude Béland et Maurice Poudrier ainsi que madame Maryse V. Plante sont arrivés pendant la considération du résumé de correspondance.

Eu égard à ce résumé, les résolutions ci-après décrites sont adoptées.

Représentation au  
comité Servi-  
Jeunes Saint-Tite

**RÉSOLUTION 470 0499** : CONSIDÉRANT que la commission scolaire a été sollicitée pour renouveler sa participation au sein du conseil d'administration provisoire de Servi-Jeunes St-Tite;

Madame la commissaire Nicole Périgny PROPOSE que madame Nicole Marchand, agente d'administration au Secrétariat général, soit désignée par la Commission scolaire de l'Énergie pour agir au sein du conseil d'administration de Servi-Jeunes St-Tite, et ce, pour un mandat s'échelonnant du 1<sup>er</sup> avril 1999 au 31 mai 2000.

Adopté unanimement

---

Président

Félicitations  
Dictée P.G.L.

**RÉSOLUTION 471 0499** : CONSIDÉRANT que le 19 mars dernier se tenait à l'école La Providence de Saint-Tite la finale régionale de la Dictée P.G.L.;

CONSIDÉRANT que Marie-Andrée Lefebvre de l'école Sainte-Marie de Sainte-Flore de Grand-Mère a remporté cette finale régionale;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE que des félicitations soient adressées à Marie-Andrée Lefebvre pour le succès remporté à la finale régionale de la Dictée P.G.L.;

QUE, de même, des félicitations soient adressées aux autres élèves de la commission scolaire ayant participé à cette activité, à savoir :

<u>Élèves</u>	<u>École</u>
Marie-Pierre Bédard	La Providence (Saint-Tite)
Mathieu Gosselin	Saint-Sauveur (Shawinigan-Sud)
Christophe Hébert	Marie-Médiatrice (La Tuque)
Valérie Jean	Dominique-Savio (Saint-Georges-de-Champlain)
Marilyn Maurier	Saint-Georges (Shawinigan-Sud)
Émilie Veillette	Primadel (Saint-Adelphe)

Adopté unanimement

Dépôt d'un résumé  
de correspondance  
reçue

**RÉSOLUTION 472 0499** : Monsieur le commissaire Marc Dumont PROPOSE que soit déposé un résumé de la correspondance reçue en date du 31 mars et 6 avril 1999, décrit sur le document 0499-03.

QUE, par ailleurs, les lettres 8 et 13 soient considérées lors du huis clos inscrit à l'ordre du jour de la présente séance.

Adopté unanimement

En référence à la période de questions réservée à l'assistance, aucune intervention n'est faite.

Poursuivant, le directeur général monsieur Jean Lavoie invite monsieur Christian Éthier, directeur de l'école secondaire des Chutes, à présenter son école. Après une introduction, des élèves procèdent à une démonstration de leurs réalisations. Ainsi, David Rancourt et Mathieu Ayotte présentent un projet réalisé dans le cadre d'Expo science soit un moteur à eau. Jean-François Cossette et Mélanie L'Heureux remettent ensuite des œuvres d'art, soit des canards de bois, réalisés dans le cadre de leur cours de cheminement. Finalement, Fany Duhaime remet une cassette présentant la vie de l'école réalisée avec Samuel Bertrand. Au terme de ces présentations, monsieur le président Jean-Yves Laforest remercie les élèves et le personnel enseignant et monsieur Christian Éthier pour leur participation.

---

Président

Dans un autre ordre d'idées et en référence aux sujets relatifs à la direction générale, monsieur Jean Lavoie présente un projet de plan d'effectifs des directions d'école pour 1999-2000. Monsieur Lavoie précise que ce projet est actuellement soumis à la consultation de l'association concernée. Un dépôt de ce document est alors fait.

Projet de plan  
d'effectif des  
directions d'écoles  
1999-2000

**RÉSOLUTION 473 0499** : Monsieur le commissaire René Gélinas PROPOSE que soit déposé le projet de plan d'effectif des directions d'écoles 1999-2000 décrit sur le document 0499-04.

Adopté unanimement

Consécutivement et après avoir pris connaissance des résultats d'un appel d'offres, les membres du conseil des commissaires procèdent à l'engagement de vérificateurs externes.

Choix du vérifica-  
teur externe pour  
les années finan-  
cières 1998-1999,  
1999-2000 et  
2000-2001

**RÉSOLUTION 474 0499** : CONSIDÉRANT, en référence à l'article 284 de la Loi sur l'instruction publique, que la commission scolaire nomme, pour chaque année financière, un vérificateur externe qui produit un rapport de vérification sur ses opérations financières;

CONSIDÉRANT que ce vérificateur externe est nommé parmi les membres d'une corporation professionnelle de comptables mentionnée au Code des professions;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres pour le choix du vérificateur externe et qu'il est recommandé de retenir le plus bas soumissionnaire (référence document 0499-05);

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Claude Béland PROPOSE que la firme Boutet Drolet comptables agréés soit nommée vérificateur externe de la Commission scolaire de l'Énergie pour les années financières 1998-1999, 1999-2000 et 2000-2001 et ce, selon les conditions mentionnées au devis;

QUE le président monsieur Jean-Yves Laforest et le directeur général monsieur Jean Lavoie soient autorisés à signer pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie les documents afférents.

Adopté unanimement

Sur un autre sujet, monsieur Jean Lavoie dépose un projet de règlements de délégation de fonctions et pouvoirs au personnel hors cadre et cadre. Il est convenu d'inscrire ce sujet, pour fins d'adoption, lors de la prochaine séance du conseil des commissaires.

---

Président

Projets de règlements de délégation de certaines fonctions et certains pouvoirs au personnel hors cadre et cadre

**RÉSOLUTION 475 0499** : Madame la commissaire Nicole B. Girard PROPOSE que soit déposé le document 0499-06 concernant des projets de règlements de délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs au personnel hors cadre et cadre.

Adopté unanimement

Par la suite, le directeur des Services complémentaires, monsieur Ghislain Drolet, invite monsieur Pierre Larose, coordonnateur en adaptation scolaire, à fournir des informations sur l'activité Accès Scène 1999. Monsieur Larose souligne que la Commission scolaire de l'Énergie sera l'hôtesse de l'événement qui se déroulera au Centre des Arts de Shawinigan du 11 au 16 avril prochain. Cette activité s'adresse aux écoles secondaires des commissions scolaires de la région Mauricie et est réalisée en collaboration avec l'Unité régionale de loisir et de sport de la Mauricie. Elle a pour but de mettre en valeur le talent artistique des élèves, de faire connaître leurs réalisations, de faire vivre une expérience artistique dans un environnement de qualité professionnelle et finalement de favoriser l'émergence de nouveaux talents. Accès Scène 99 comprend trois volets d'expression soit, les arts visuels, les arts de la scène et les arts littéraires (poésie). Une invitation est donc faite aux membres du conseil des commissaires pour participer à cet événement.

En étant après cela aux sujets relatifs aux Services de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle, monsieur Jean-Pierre Hogue fournit des informations concernant une demande de programmes d'études en formation professionnelle (référence document 0499-07).

Madame la commissaire Johanne Brousseau arrive à ce moment-ci.

Au terme des explications fournies par monsieur Hogue, la résolution ci-après décrite est adoptée.

Demande de programmes d'études en formation professionnelle

**RÉSOLUTION 476 0499** : CONSIDÉRANT, en référence aux études de marché ainsi qu'aux priorités de développement les plus récentes, que le milieu industriel et touristique des quatre (4) municipalités régionales de comté de la région a exprimé des besoins importants en main-d'œuvre pour les prochaines années;

CONSIDÉRANT, plus particulièrement, que les besoins identifiés se définissent en terme de compétences requises pour occuper les emplois qui sont actuellement, ou deviendront éventuellement, disponibles;

CONSIDÉRANT que l'acquisition de ces compétences exige la mise en œuvre et l'accessibilité à des nouveaux programmes de formation professionnelle au niveau de plusieurs secteurs d'activités pour lesquels la Commission scolaire de l'Énergie a déjà développé une expertise;

---

Président

---

Secrétaire

CONSIDÉRANT également que ces nouveaux programmes seraient en général complémentaires à des programmes d'études et des axes de formation professionnelle existants à la commission scolaire;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE que soit demandé au ministère de l'Éducation qu'il autorise la Commission scolaire de l'Énergie à dispenser les programmes suivants dans le cadre du plan triennal en formation professionnelle et technique :

<u>Programme et catégorie</u>	<u>Site de formation</u>	<u>Programme complémentaire déjà autorisé</u>
Conduite de machines industrielles (DEP- National)	Carrefour Formation Mauricie	- Techniques d'usinage (DEP) - Mécanique d'entretien en commandes industrielles (ASP)
Diesel, injection et contrôles électroniques (ASP- Supra régional)	Carrefour Formation Mauricie	- Mécanique d'engins de chantier (DEP) - Mécanique de véhicules lourds routiers (DEP)
Classement des bois débités (DEP-Supra régional)	École forestière de La Tuque	- Récolte de la matière ligneuse (DEP) - Aménagement de la forêt (DEP) - Protection et exploitation de territoires fauniques (DEP) - Conduite de machinerie lourde en voirie forestière (DEP)
Préposé à l'entretien et au guidage en tourisme d'aventure (DEP- Supra régional)	École Sacré-Cœur de Saint-Alexis-des-Monts	- Aménagement de la forêt (DEP) - À venir – Récolte de la matière ligneuse (DEP)

QUE, par ailleurs et compte tenu des besoins de main-d'œuvre prévisibles dans l'industrie en région, des études soient dès à présent réalisées en vue de soumettre éventuellement des demandes d'autorisation pour les programmes suivants :

<u>Programme et catégorie</u>	<u>Site de formation</u>
Mise en œuvre de matériaux composites (DEP- Supra régional)	Carrefour Formation Mauricie/Industries
Abattage et façonnage des bois (DEP – Supra régional)	École forestière de La Tuque

Adopté unanimement

---

Président

---

Secrétaire

Poursuivant, monsieur Jean-Pierre Hogue soumet successivement des recommandations pour 1) la conclusion d'une entente avec le Centre de formation autochtone en milieu urbain et 2) l'adoption d'une règle de gestion relative au remboursement de certains frais aux élèves de l'éducation des adultes. Il est donné suite à ces recommandations.

Entente avec le Centre de formation autochtone en milieu urbain

**RÉSOLUTION 477 0499** : Monsieur le commissaire Mario Champagne PROPOSE que soit autorisée la conclusion d'une entente avec le Centre de formation autochtone en milieu urbain.

Adopté unanimement

Règle de gestion relative au remboursement de certains frais à l'éducation des adultes.

**RÉSOLUTION 478 0499** : Monsieur le commissaire Maurice Poudrier PROPOSE que soit adoptée la règle de gestion relative au remboursement de certains frais aux élèves de l'éducation des adultes décrite sur le document 0499-08.

Adopté unanimement

En étant après cela au sujets relatifs aux Services des ressources humaines, monsieur Denis Émond, directeur de ces services, soumet des recommandations d'engagement. Les résolutions ci-après décrites sont alors adoptées.

Engagements

**RÉSOLUTION 479 0499** : Monsieur le commissaire Grégoire Rompré PROPOSE que soit accepté l'engagement de la personne dont le nom suit comme professionnelle surnuméraire :

École La Croisière, Proulxville

Bergeron, Nicole  
Orthopédagogue  
1.5 heures/semaine

Début : 22 mars 1999  
Fin : selon les dispositions prévues au contrat d'engagement, Annexe A.

Adopté unanimement

**RÉSOLUTION 480 0499** : Monsieur le commissaire René Gélinas PROPOSE que soit accepté l'engagement de la personne dont le nom suit comme professionnelle surnuméraire :

École Saint-Sauveur, Shawinigan-Sud

Martel, Serge  
Orthopédagogue  
1 heure/semaine

Début : 22 février 1999  
Fin : selon les dispositions prévues au contrat d'engagement, Annexe A.

Adopté unanimement

---

Président

**RÉSOLUTION 481 0499** : Monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que soit accepté l'engagement de la personne dont le nom suit comme professionnelle surnuméraire :

École Saint-Georges, Shawinigan-Sud

St-Arnaud, Isabelle	Début :	15 mars 1999
Orthopédagogue	Fin :	selon les dispositions prévues au
3 heures/semaine		contrat d'engagement, Annexe A.

Adopté unanimement

**RÉSOLUTION 482 0499** : CONSIDÉRANT que plusieurs enseignants se sont vus accorder un congé sans traitement à temps partiel ou à temps plein;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire doit compléter son organisation pédagogique et que des périodes d'enseignement n'ont pas été distribuées;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Marc Dumont PROPOSE que soit accordé aux personnes dont les noms suivent un contrat d'enseignant à temps partiel :

École Sainte-Élisabeth, Saint-Alexis-des-Monts

Bédard, Johanne	Début :	99.03.08
100 % de tâche	Fin :	selon les modalités établies au
		contrat d'engagement, Annexe IIIb)

École Dominique-Savio, Saint-Georges-de-Champlain

Brisson, Julie	Début :	99.01.28
100 % de tâche	Fin :	selon les modalités établies au
		contrat d'engagement, Annexe IIIb)

École Marie-Médiatrice, La Tuque

Marchand, Diane	Début :	99.03.16
100 % de tâche	Fin :	selon les modalités établies au
		contrat d'engagement, Annexe IIIb)

École Saint-Paul, Shawinigan-Sud

Paquette, Annie	Début :	99.03.14
100 % de tâche	Fin :	selon les modalités établies au
		contrat d'engagement, Annexe IIIb)

---

Président

École Saint-Jacques, Shawinigan

Boissonneault, Nancy	Début :	99.03.15
100 % de tâche	Fin :	selon les modalités établies au contrat d'engagement, Annexe IIIb)

École secondaire Val-Mauricie, Shawinigan-Sud

Benoît, Pierre	Début :	99.03.08
100 % de tâche	Fin :	selon les modalités établies au contrat d'engagement, Annexe IIIb)

École secondaire des Chutes, Shawinigan

Trudel, Mario	Début :	99.03.16
100 % de tâche	Fin :	selon les modalités établies au contrat d'engagement, Annexe IIIb)

Julien, Éric	Début :	99.01.04
25 % de tâche	Fin :	selon les modalités établies au contrat d'engagement, Annexe IIIb)

Julien, Éric	Début :	99.01.04
45,8333 % de tâche	Fin :	selon les modalités établies au contrat d'engagement, Annexe IIIb)

Adopté unanimement

Par la suite et en référence aux sujets relatifs aux Services des ressources matérielles, monsieur Jean-Guy Trépanier mentionne que des appels d'offres ont été faits pour la vente des écoles Saint-Jude et Méki-Joie. Dans le cas de l'école Saint-Jude, il est donné suite à la recommandation de reprendre en juin prochain la procédure d'appels d'offres (référence document 0499-09). Pour ce qui est de l'école Méki-Joie, il est convenu de reporter ce sujet dans l'attente de l'autorisation du ministère de l'Éducation.

Consécutivement, les membres du conseil des commissaires adoptent la tarification des services du transport scolaire 1999-2000 et déposent un document synthèse du comité des ressources matérielles et du transport scolaire.

Tarification des services du transport scolaire 1999-2000

**RÉSOLUTION 483 0499 :** Madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE que la tarification des services de transport pour l'année 1999-2000, suggérée par le comité consultatif de transport, soit acceptée telle que décrite au document 0499-10.

Adopté unanimement

---

Président

---

Secrétaire

Synthèse du comité des ressources matérielles et du transport scolaire

**RÉSOLUTION 484 0499** : Monsieur le commissaire Grégoire Rompré PROPOSE que soit déposé le document 0499-11 concernant une synthèse du comité des ressources matérielles et du transport du 29 mars 1999.

Adopté unanimement

Sur un autre sujet, monsieur le commissaire Claude Béland désire que l'on analyse l'ampleur de la problématique des élèves qui se présentent en classe sans avoir déjeuné, et ce, en raison de pauvreté. Il est convenu de référer ce dossier à l'attention de l'équipe de gestion.

À ce moment-ci, soit à 21 h 40, il est procédé à une suspension de la séance.

Suspension de la séance

**RÉSOLUTION 485 0499** : Monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest PROPOSE que la présente séance du conseil des commissaires soit suspendue pour une période de 20 minutes.

Adopté unanimement

À 22 h 00, il est procédé à la rouverture de la séance.

Rouverture de la séance

**RÉSOLUTION 486 0499** : Monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest PROPOSE que la présente séance du conseil des commissaires soit déclarée rouverte.

Adopté unanimement

À la rouverture, l'absence est constatée de monsieur Réjean Gélinas.

En conformité avec l'ordre du jour, le conseil des commissaires tient alors un huis clos.

Huis clos

**RÉSOLUTION 487 0499** : Monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest PROPOSE que soit décrétée la tenue d'un huis clos de la présente séance.

Adopté unanimement

Les commissaires considèrent alors 1) le dossier relatif à la démission d'un cadre, 2) le dossier concernant une entente avec la Fabrique d'Hérouxville, 3) une lettre du conseil des enseignants de l'école secondaire Val-Mauricie concernant leur insatisfaction du système informatique et 4) une lettre d'insatisfaction de parents pour le transport scolaire dans le secteur Saint-Séverin de Proulxville.

---

Président

À 22 h 30, il est procédé à la rouverture de la séance.

**RÉSOLUTION 488 0499** : Monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest PROPOSE que la présente séance du conseil des commissaires soit ouverte au public.

Adopté unanimement

La résolution ci-après décrite est alors adoptée.

Refus d'une dé-  
mission

**RÉSOLUTION 489 0499** : CONSIDÉRANT que monsieur Gilles Mongrain a transmis, par lettre en date du 16 mars 1999, une offre de démission au 1<sup>er</sup> juillet 1999 du poste de coordonnateur des Services des ressources matérielles;

CONSIDÉRANT que la susdite offre est faite sous condition qu'il obtienne une prime de séparation égale à six (6) mois de traitement ainsi que le paiement des bénéfices à son crédit;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire ne prendra pas position sur les demandes de prime de séparation tant qu'elle n'aura pas complété l'étude de l'ensemble des facteurs afférents;

CONSIDÉRANT que monsieur Gilles Mongrain est en congé depuis le 12 février 1999, ceci compte tenu qu'il avait demandé, en fonction d'une retraite éventuelle le 1<sup>er</sup> juillet 1999, l'application d'un plan d'absence lui permettant de bénéficier de l'ensemble des banques de vacances accumulées, de celle applicable au 30 juin 1998 et du temps compensatoire pour l'année 1998-1999;

CONSIDÉRANT que la susdite condition de démission, exprimée par monsieur Gilles Mongrain, remet de toute évidence en cause la probabilité de sa retraite le 1<sup>er</sup> juillet 1999 ;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Marc Dumont PROPOSE que soit refusée l'offre de démission de monsieur Gilles Mongrain;

QUE celui-ci soit avisé qu'il doit revenir au travail à la date fixée et suivant les modalités autorisées par le directeur général quant à l'application de tout solde de vacances ou de temps compensatoire, entre cette date de retour et le 30 juin 1999.

Adopté unanimement

---

Président

Il est ensuite procédé à l'ajournement de la séance.

Ajournement de la  
séance

**RÉSOLUTION 490 0499** : Monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest PROPOSE  
que soit déclarée ajournée au 13 avril 1999 à 19 heures la  
présente séance du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

PRÉSIDENT

---

SECRÉTAIRE

---

---

Président

---

Secrétaire